



IHAB
INSTITUT HOSPITALIER DE
HÉMOLOGIE ET DE TRANSFUSION



Centre Hospitalier
de Saint-Quentin

Livret d'accueil de la maternité

Sommaire

 Bienvenue à la maternité	page 3
 La démarche qualité de la maternité : - Le label IHAB	page 4
 Le suivi global et personnalisé	page 6
 La préparation à la naissance et à la parentalité	page 5
 Quand venir à la maternité ?	page 9
 La valise	page 10
 L'accouchement	page 11
 Votre séjour	page 12
 L'allaitement maternel	page 13
 Quelques informations pour bien s'organiser	page 14
 Et si mon bébé arrive trop tôt ?	page 15
 Après votre séjour	page 16

Bienvenue à la maternité

Notre maternité de niveau 2B*, comprend 28 lits en chambres individuelles. Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée :

- Gynécologues-obstétriciens
- Pédiatres
- Anesthésistes
- Internes
- Sages-femmes
- Puéricultrices
- Auxiliaires de puériculture
Aides-soignantes
- Agents de Service Hospitalier

D'autres intervenants travaillent en collaboration :

- Psychologues
- Assistantes Sociales
- Diététiciennes
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Ostéopathes
- Orthophoniste
- Conseillère conjugale
- Secrétaires



* Les maternités de niveau 2B sont habilitées à prendre en charge des nouveaux-nés prématurés nés à un terme supérieur ou égal à 32 semaines d'aménorrhées. Elles disposent d'une unité de soins intensifs située au sein de l'unité de Médecine néonatale. Elles imposent la présence 24h/24 d'un gynéco-obstétricien et d'un pédiatre.

Elle est divisée en plusieurs services ouverts 24h/24 :

- Les urgences obstétricales au **4N**
- Les salles de naissance au **4N**
- Le service de grossesses pathologiques et suites de naissance **4C- 4F**
- Le service des urgences gynécologiques au **4N**
- Le service de médecine néonatale et soins intensifs au **4B**
- Les consultations publiques, libérales et échographiques au **5F**
- La préparation à la naissance et à la parentalité au **3E**

Bon
à savoir

Nous vous encourageons à réfléchir à votre projet de naissance. L'équipe est à votre écoute pour en discuter.

La démarche qualité de la maternité : Le label IHAB (Initiative Hôpital Amis des Bébés)

Notre maternité est labélisée IHAB depuis décembre 2020.

Ce label est le garant d'une maternité qui favorise :

- le respect du rythme et des besoins de l'enfant, de la parentalité ainsi que le soutien de l'allaitement maternel,
- la possibilité pour la maman d'être accompagnée par une personne de son choix qui saura la soutenir 24h/24,
- un travail et un partenariat en réseau pour mieux vous soutenir à la sortie.

Ce programme répond en toute sécurité aux besoins physiologiques, psychologiques et culturels du couple enfant-famille.

Il reconnaît les compétences des parents, il favorise leur autonomie et consolide les liens parents-enfant.

Ainsi, l'IHAB conduit à une attitude de bientraitance et de bienveillance profitable à tous les bébés et à leur famille.



Bon
à savoir

Vous avez la possibilité de choisir un accompagnant pour votre séjour. La formule comprend la fourniture d'un lit d'appoint et le petit déjeuner (forfait pris en charge en fonction des mutuelles).
Se renseigner auprès de l'équipe.

Vous aider et respecter votre **PROJET DE NAISSANCE** afin de renforcer le lien qui se tisse déjà avec votre bébé.

Vous laisser acteur de ce moment en vous informant des différents choix qui s'offrent à vous et en protégeant la physiologie de votre accouchement.

Vous placer au centre des soins.

Votre bébé a besoin de **PROXIMITÉ** et d'être rassuré, ainsi il sera avec vous 24h/24.

Vous encourager à utiliser le peau à peau comme un véritable soin.

Favoriser la présence de votre famille auprès de vous.

Vous préparer à accueillir sereinement bébé, en vous proposant nos séances de **PRÉPARATION À LA NAISSANCE** :

préparation classique
atelier sur l'allaitement
portage
préparation en milieu aquatique
sophrologie.

Vous soutenir et vous **ACCOMPAGNER** dans l'alimentation à la demande pendant les premiers jours quel que soit le mode d'alimentation choisi.

Vous informer sur les bénéfices du **LAIT MATERNEL**.

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande un allaitement maternel exclusif de 6 mois, puis une poursuite jusqu'à 2 ans associé à la diversification alimentaire.

Vous accompagner avec **BIENVEILLANCE** est essentiel pour nous. pour cela l'équipe se forme en continu sur les nouvelles recommandations.

Vous expliquer l'importance de respecter les **RHYTHMES DE SOMMEIL ET D'ÉVEIL** de votre bébé et vous aider à reconnaître ses nombreuses compétences.

Vous **PROTÉGER** des pressions commerciales, tel que le préconise le code OMS, afin de ne pas influencer votre choix sur l'alimentation de votre bébé.

Vous proposer et favoriser le **PEAU À PEAU** dès la naissance de votre bébé et vous aider à repérer dès qu'il est prêt à téter.

Vous montrer comment favoriser votre **ALLAITEMENT MATERNEL** et obtenir une lactation suffisante en particulier si votre enfant est séparé de vous.

Vous proposer des consultations d'allaitement pendant la grossesse et à votre sortie.

L'équipe ne donnera à votre enfant allaité
ni sucette
ni biberon
ni lait artificiel
sauf indication médicale.

Vous mettre en lien, **APRES VOTRE SORTIE** avec un professionnel de notre réseau (PMI, libéraux...) et des associations susceptibles de vous aider dans votre nouvelle vie de parents avec ce bébé.



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA MATERNITE DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN



Suivi global et personnalisé

Nous vous proposons une prise en charge globale de votre grossesse avec le libre choix de votre praticien (gynécologue ou sage-femme).

Le suivi global englobe toutes les consultations du suivi de grossesse, les échographies, les cours de préparation à la naissance et à la parentalité, l'accouchement, les suites de naissance et pour finir la consultation post-natale.

Les consultations :

Une consultation obligatoire par mois à partir du 4^{ème} mois de grossesse suite à l'échographie du premier trimestre.

4 échographies :

- Datation (vers 8 SA*)
- Premier trimestre (entre 11 et 14 SA) : dépistage des malformations du 1^{er} trimestre, mesure de la clarté nucale, établissement de la déclaration de grossesse, proposition du dépistage biologique de la trisomie 21, prescription du génotype Rhésus fœtal non invasif pour les patientes de rhésus négatif.
- Deuxième trimestre (entre 21 et 24 SA) : dépistage des malformations et appréciation de la croissance fœtale.
- Troisième trimestre (entre 31 et 34 SA) : appréciation de la croissance fœtale, dépistage des malformations, contrôle du placenta et du liquide amniotique.

*SA : Semaine d'Aménorrhée

La consultation post natale :

Elle a lieu 6 à 8 semaines après la naissance de votre bébé avec le praticien qui a suivi votre grossesse. Elle permet de faire le point sur le vécu de la grossesse, de l'accouchement et de la prise en charge post-natale. Les thèmes comme la contraception, la sexualité ou encore les futures grossesses y seront abordés. Nous serons à votre écoute et répondrons à toutes vos questions.



La préparation à la naissance et à la parentalité

- **Mon bébé, notre histoire**

Dès le début du second trimestre, un RDV vous sera donné. Cette rencontre collective avec une sage-femme permet de vous informer de la prise en charge dans notre établissement et vous donne de nombreuses informations pratiques sur notre accompagnement. Elle se clôture par une visite de la maternité.

- **Pour personnaliser votre accompagnement, l'établissement propose :**

Entretien prénatal précoce :

Ce n'est pas un rendez-vous médical, mais un temps d'échange avec une sage-femme en individuel ou en couple, vous permettant d'évoquer vos besoins, vos attentes et vos difficultés médicales, psychologiques ou sociales.

La sage-femme répondra à vos questions et pourra également vous aider à construire votre projet de naissance.

Cours classiques :

Séances débutées vers 34 SA .

Temps d'échange en groupe sur différents sujets, tels que : les contractions, l'accouchement, l'accueil du nouveau-né, les suites de naissance....

Piscine :

Apporter un meilleur confort physique et psychologique par le biais de l'eau et de la respiration. Le vendredi après-midi à l'hôpital - 3 femmes maximum par cours.

Sophrologie :

Permettre un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être.

La sophrologie est basée sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit.

Pour s'inscrire : sophrologiematernite@ch-stquentin.fr

Atelier allaitement maternel :

Présentation des rythmes et des besoins du nouveau-né, mise en place de l'allaitement les premiers jours, réponses à vos interrogations.



- **La maternité vous propose aussi :**

L'acupuncture :

C'est une branche de la médecine traditionnelle chinoise qui permet de traiter par le biais de petites aiguilles, les maux de la grossesse et de la maternité comme les vomissements, les lombalgies, les sciatiques, les contractions utérines, les douleurs diverses...

L'acupuncture permet aussi de préparer le corps avant, pendant et après l'accouchement.

Le portage :

Réunion collective pour apprendre à porter son enfant en écharpe. Pour s'inscrire :

- portage@ch-stquentin.fr

La rééducation périnéale :

Les sages-femmes proposent des séances de rééducation périnéale. Elles utilisent, avec vous, plusieurs techniques : électrostimulation, biofeedback, rééducation manuelle, eutonie, travail corporel. Les séances sont personnalisées et adaptées à votre problème et sont possibles à tout âge.

La consultation d'addictologie à la maternité :

- **Tabac :**

Une puéricultrice et/ou une sage-femme référentes sont disponibles tous les jours pour initier et suivre votre prise en charge.

Rendez-vous au 03.23.06.77.71 - 06.08.34.37.64

- **Autres addictions :**

Travail en collaboration avec le CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) et d'autres structures de soins.



Centre Hospitalier de Saint-Quentin

PENDANT LA GROSSESSE ET POUR MON BÉBÉ,
IL EXISTE DES CONSOMMATIONS À RISQUES ...

Si on en parlait ?

Contactez-nous :
Séverine LE ROUX, Puéricultrice
Stéphanie DAUSSIN, Sage-femme
Céline LEROY, Sage-femme

✉ maternite-addiction@ch-stquentin.fr
☎ 03.23.06.77.71 ou 06.07.34.37.64

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN

**Pour tout renseignement et inscription,
veuillez vous adresser à l'accueil de la consultation au 5F**

Quand venir à la maternité ?

- Si vous ressentez des contractions utérines régulières toutes les 5min depuis 1h,
- Si vous perdez du liquide amniotique même sans contraction,
- Si vous saignez,
- Si vous présentez une hyperthermie (température supérieure 38°),
- Si vous constatez une baisse des mouvements de votre bébé,
- Le jour du terme (prendre un rendez-vous 03 23 06 71 05).

Avant de venir, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous vous demandons dans la mesure du possible de :

- prendre une douche,
- enlever vos bijoux,
- enlever le vernis à ongles sur les mains ,
- retirer vos piercings.



En cas de doute, n'hésitez pas à appeler les sages-femmes au :

03 23 06 71 45 24h/24 et 7j/7

Consulter en urgence 24h/24

La journée :

Vous vous rendez directement aux urgences obstétricales, au 4N. Une sonnette pour les urgences est à votre disposition sur la gauche avant les portes battantes. Une sage-femme vous répondra et viendra s'occuper de vous ou adressez-vous au secrétariat.

De 21h à 7h:

L'accès se fait par les urgences générales du Centre Hospitalier. Il vous faut suivre le marquage bleu au sol depuis l'entrée de l'hôpital jusqu'aux urgences. Vous serez accueillis par les urgences qui préviendront la sage-femme de votre arrivée.



**Bon
à savoir**

Il n'est pas nécessaire de réserver votre chambre. Toutes nos chambres sont individuelles, ce qui vous permettra de créer un véritable cocon.

La valise

BÉBÉ

Pour la naissance :

- Une tenue complète pour bébé (body, pyjama, bonnet, gilet en laine, chaussettes), gigoteuse

Pour le séjour :

- 4 bodies
- 4 tenues : pyjamas et/ou vêtements
- Chaussettes
- Bonnets
- Brassière ou gilet de laine
- 2 draps de bain
- Bavoirs
- Thermomètre de bain
- Thermomètre bébé
- Brosse à cheveux

Été comme hiver



MAMAN

Au niveau administratif :

- Vos résultats d'analyses ainsi que vos échographies
- Votre carte de groupe sanguin
- Votre attestation de Sécurité Sociale
- Votre pièce d'identité

Pour la salle d'accouchement :

- Musique : *un lecteur CD sera à votre disposition*
- Brumisateur

Pour le séjour :

- Tenues confortables
- Pyjamas ou chemises de nuit
- Un débardeur adapté au peau à peau
- Chaussons
- Produits de toilette
- Serviette de toilette
- Savon ou gel douche non parfumé
- Coussin demi-lune
- Soutien gorge d'allaitement

Bon
à savoir

La déclaration de votre enfant :

Comme le stipule l'Article 55 du Code Civil :

« Les déclarations de naissance sont faites dans les cinq jours de l'accouchement, à l'officier de l'Etat-Civil » et précise que « lorsqu'une naissance n'a pas été déclarée dans le délai légal, l'officier de l'état civil ne peut la relater sur ses registres qu'en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de l'arrondissement dans lequel est né l'enfant ».

Dans l'attente du jugement, l'enfant n'est pas reconnu par le service de l'Etat (Sécurité Sociale, CAF, crèche, etc...). Il sera donc impératif que la personne ayant assisté à l'accouchement, se déplace au service de l'Etat Civil de la Mairie de Saint Quentin dans les cinq jours suivant la naissance. Les documents nécessaires vous seront remis à la naissance ainsi que la date limite pour réaliser la déclaration.

L'accouchement

L'équipe fera en sorte de respecter au mieux votre projet de naissance et la physiologie de votre travail.

Pour vous permettre d'être pleinement actrice de votre accouchement et faciliter le travail, nous vous encouragerons à déambuler et à vous aider du ballon, de la baignoire, des massages...

Nous serons présents pour vous accompagner mais vous avez la possibilité, et nous vous le conseillons, d'être soutenue par une personne de votre choix dans ce moment si intense de votre vie.

Choisissez une personne qui vous connaît bien, qui pourra vous soutenir et savoir comment vous aider.

À la naissance, nous mettrons votre bébé sur vous en peau-à-peau (PAP) ainsi il sera apaisé par l'écoute des battements de votre cœur, par votre odeur et par votre voix qu'il connaît déjà.

Nu sur vous, grâce à votre chaleur, sa température se stabilisera, il dépensera moins d'énergie pour se réchauffer.

Ainsi, ses sens en éveil, votre bébé vous montrera, qu'il est prêt à téter.

En cas de césarienne, (sauf en extrême urgence), sachez que la personne qui vous accompagne pourra être à vos côtés en salle d'opération.

Si les conditions le permettent, votre bébé sera placé en peau à peau immédiatement après la césarienne.



Bon à savoir

Les premiers jours vous produisez du colostrum. Riche en anticorps, en sels minéraux et en nutriments, il répond parfaitement aux besoins nutritifs immédiats de votre bébé, que ce soit en qualité ou quantité. Le colostrum est un véritable cadeau que toutes les mamans peuvent offrir à leur enfant. N'hésitez pas à nous en parler.

Votre séjour

Tous les sens de votre bébé sont chamboulés les premiers jours. Ensemble, vous avez besoin de vous créer un véritable cocon pour faire face à tous ces changements. Pour permettre cette adaptation en douceur, il vous sera proposé de refaire du peau à peau pendant votre séjour.

L'équipe prendra soin de vous accompagner avec bienveillance dans la découverte des rythmes de votre bébé. Chaque bébé est unique, en restant ensemble 24h/24, vous allez vous découvrir. Vous apprendrez à reconnaître ses besoins, ses préférences mais aussi ses phases d'éveil propices à une alimentation à la demande.

Quel que soit le mode d'alimentation choisi, nous serons là pour vous soutenir. Nous vous accompagnerons et vous donnerons des repères afin que vous soyez à l'aise pour votre retour à la maison.

Le pédiatre examinera votre bébé le 1^{er} matin qui suit sa naissance et le 3^{ème} jour.

Lors de la deuxième journée en suites de naissance, nous réalisons une information en groupe afin de préparer votre sortie. Cette réunion vous permet d'obtenir des conseils comme les premières sorties avec bébé, le couchage ou encore le suivi médical, pour un retour à la maison en toute sérénité.

Des ateliers pourront vous être proposés comme le toucher confort, le langage...



Bon
à savoir

Connaissez-vous les avantages du peau à peau pour votre bébé ?
Considéré comme un véritable soin, il permet de :

- limiter les pleurs,
- favoriser l'organisation du sommeil,
- augmenter la durée des phases de sommeil profond = meilleur développement cérébral,
- aider à maintenir sa température,
- aider à construire sa « flore bactérienne »,
- stimuler votre bébé pour s'alimenter.

L'allaitement maternel

Toute l'équipe se forme et se base sur les dernières recommandations de l'OMS. Ainsi, nous vous encourageons à allaiter exclusivement votre bébé avec votre lait maternel pendant les 6 premiers mois, puis jusqu'à 2 ans en complément de la diversification alimentaire.

Un démarrage précoce de l'allaitement maternel, une bonne installation, une prise correcte du sein et des tétées fréquentes sont indispensables pour instaurer une bonne lactation.



Votre bébé est comme vous, il découvre l'allaitement maternel, laissez-vous du temps pour vous connaître et vous comprendre.

Nous favorisons l'alimentation à l'éveil et nous vous expliquerons comment reconnaître les signes montrant quand votre bébé est prêt à téter.

Afin de ne pas le perturber dans l'apprentissage de la succion, nous vous encourageons à ne lui donner ni sucette, ni tétine, ni biberon.

Bon à savoir

Connaissez-vous les avantages du lait maternel ?

Pour votre bébé :

- sa composition évolutive est parfaitement adaptée aux besoins du nourrisson,
- meilleure digestion, protection contre les diarrhées,
- protection contre les infections respiratoires, les otites, les allergies,
- prévention de l'obésité,

Pour vous :

- diminution du risque de cancer de l'ovaire et du sein,
- diminution du risque d'ostéoporose.

Quelques informations pour bien s'organiser

La durée moyenne de votre séjour est de 3 jours pour un accouchement par voie naturelle et de 4 jours pour les naissances par césarienne sans complication.

N'oubliez pas que vous avez la possibilité d'être accompagnée par une personne de votre choix qui sera là pour vous soutenir **24h/24**.

La rencontre avec les frères et sœurs est un moment important, c'est pour cela qu'ils sont autorisés à venir toute la journée.



Parce que votre repos ainsi que celui de votre bébé est essentiel, les visites sont autorisées de **15h à 20h**. Cela vous permettra de vous octroyer des moments de calme (sieste) ou de profiter de votre bébé avec la fratrie en début d'après-midi.



Il n'est pas conseillé à une personne malade de venir à la maternité, même avec un simple rhume.

Vous devez proposer à vos visiteurs malades de porter un masque, demandez-les dans les services.

La technologie dans l'hôpital :

Vous disposez dans votre chambre d'un téléviseur.

Pour demander le branchement ou pour tout renseignement sur sa location, vous devez vous rendre au niveau 3 à côté de l'hôtesse d'accueil de 10h à 19h.

Une ligne téléphonique personnelle pourra vous être attribuée. Vous pourrez en faire la demande auprès des hôtesse dans le hall d'accueil.

L'accès à internet : gratuit et accessible dans toutes les chambres. N'hésitez pas à demander la démarche à suivre auprès du personnel.

Bon à savoir

« Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin »

« Cette désignation est faite par écrit, elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions ». L'imprimé vous sera donné par la sage-femme.

Pour les personnes sous tutelle, il convient de demander l'avis du juge des tutelles.

Et si mon bébé arrive trop tôt ?

L'accouchement d'un enfant prématuré est une source de stress pour les parents. Même si le travail reste identique à un accouchement à terme, au moment de la naissance, toute l'équipe (sage femme, pédiatre, puéricultrice, auxiliaire) sera présente pour prendre en charge votre bébé et vous soutenir.

Dès sa naissance, l'adaptation de votre bébé sera évaluée par le pédiatre présent. En fonction de cet examen, il vous expliquera sa prise en charge.

La Néonatalogie, est présente sur le même palier que la maternité. Elle possède une capacité de 15 lits, elle est accessible pour vous 24h/24.

Elle accueille les nouveaux-nés prématurés à partir de 32 semaines d'aménorrhées soit 7 mois de grossesse et 1200 grs.

Les nouveaux-nés sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire spécialisée.

Elle se compose :

- de pédiatre dont un sur place 24h/24,
- d'internes en pédiatrie,
- d'infirmières et de puéricultrices,
- d'auxiliaires de puériculture,
- d'agents de service hospitalier.



D'autres intervenants travaillent en collaboration :

- psychologues,
- assistante sociale,
- orthophoniste,
- kinésithérapeute,
- secrétaires,
- psychomotriciennes pour le suivi des grands prématurés.



2 allées «visiteurs» permettent à la famille de voir votre bébé de 12h30 à 19h30.

Une attention particulière est faite pour accueillir la fratrie et les grands-parents.

Bon
à savoir

Un espace parents est disponible dans l'unité de médecine néonatale pour un moment de détente, pour se restaurer ou échanger.

Après votre séjour

La maternité s'est associée à la CPAM pour la mise en place d'un accompagnement du retour à domicile (P.R.A.D.O) : une sage-femme passera chez vous dans les 24 à 48h suivant votre sortie.

Le suivi de votre bébé peut être assuré par un pédiatre de l'hôpital, un pédiatre libéral, un médecin de la PMI ou votre médecin traitant.

Dans les 10 jours qui suivent la naissance, un rendez-vous vous sera proposé avec un professionnel de la maternité afin de faire un point sur votre allaitement : conseils, poids, astuces, échanges ...

Tout au long de l'année, nous organisons des échanges entre parents autour d'un café sur différents thèmes (la place du jeu dans la communication avec bébé, le sommeil de bébé, l'allaitement maternel et la reprise du travail ...). Véritable soutien et échange sur la parentalité, « nos cafés des parents » sont des moments de partage et de convivialité.

Continuez de nous suivre sur facebook pour connaître les dates des rencontres. Pour accéder à la page, scannez le QR Code.



D'autres professionnels sont également à votre disposition :

Sages-Femmes libérales Puéricultrices et infirmières libérales	
Service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)	<p>Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Adresse : Unité territoriale d'action sociale 32, boulevard Camille-Guérin 02100 Saint-Quentin. Tel : 03-23-50-37-37.</p>

Soutiens et associations :

Allaitement maternel	LEACHE LIGUE	www.lillfrance.org
	Allait'écoute : 03.20.44.62.47	
Bulle de douceur	Atelier de toucher confort pour votre enfant. Se renseigner pendant votre séjour	
Soutien aux parents de jumeaux	JUMEAUX et PLUS	www.jumeaux-et-plus.fr
Aides et conseils	SOS PREMA	www.sosprema.com Tel : 0 811 886 888
Le cocon petite chenille deviendra papillon	Association de soutien à la maternité et à la parentalité, à Itancourt (https://www.facebook.com/Le-Cocon-Petite-chenille-deviendra-papillon)	
Réseau Oréhane	https://orehane.fr/	
Les 1000 premiers jours	https://www.1000-premiers-jours.fr/fr	



Vous habitez GUISE ou ses environs... ?

**SAVEZ-VOUS que vous pouvez
faire suivre votre grossesse
près de chez vous ?**



**Le Centre Périnatal de Proximité de Guise
vous accueille**

POUR LE SUIVI MEDICAL DE VOTRE GROSSESSE

Toutes les consultations prénatales mensuelles (hors échographie) peuvent être faites sur le CH de Guise, avec une sage-femme de la Maternité du Centre Hospitalier de St- Quentin

POUR LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE

La sage-femme qui assure le suivi de votre grossesse vous propose des séances de préparation à la naissance : préparation théorique ou/et sophrologique.

POUR LA CONSULTATION POST NATALE ET LA RÉÉDUCATION PÉRINÉALE

Après la naissance de votre enfant, vous pouvez retrouver votre sage-femme lors de la consultation post natale ainsi que pour la rééducation du périnée.

POUR VOTRE SUIVI GYNECOLOGIQUE

En dehors de toute pathologie, la sage-femme peut assurer votre suivi gynécologique (frottis, contraception...)

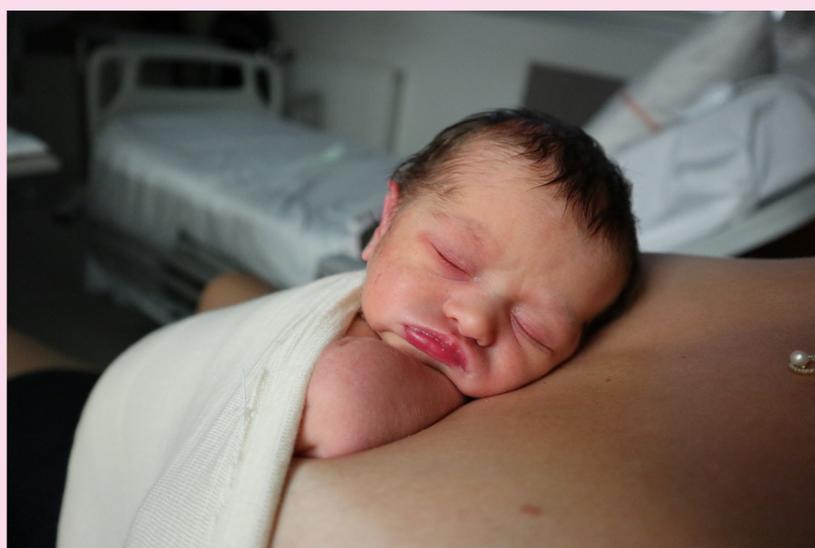
Renseignez-vous auprès des sages-femmes :

Tél. 03 23 51 55 32

ou au secrétariat des Consultations Externes de Guise : **03 23 51 55 31**

Comment nous contacter ?

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00	Secrétariat de gynécologie obstétrique Rendez-vous : - avec un gynécologue-obstétricien - avec une sage-femme	03.23.06.71.05 
	Psychologues	03.23.06.76.36 03.23.06.72.59
	Secrétariat d'anesthésie	03.23.06.71.09
	Référente addiction maternité	03.23.06.77.71 06.07.34.37.64
24h / 24	Standard du Centre Hospitalier	03.23.06.71.71
	Sages-femmes	03.23.06.71.45
	Service de maternité	03.23.06.71.44
	Service de médecine néonatale	03.23.06.72.23



Les rendez-vous à prévoir durant la grossesse :

Vers 8 SA, échographie de datation :

De 11SA à 13SA, échographie du 1^{er} trimestre :

Information anténatale « Mon bébé notre histoire » :

4^{ème} mois, entretien prénatal précoce :

4^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

5^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

De 21SA à 24SA, échographie du 2^{ème} trimestre :

6^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

De 31SA à 34SA, échographie du 3^{ème} trimestre :

7^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

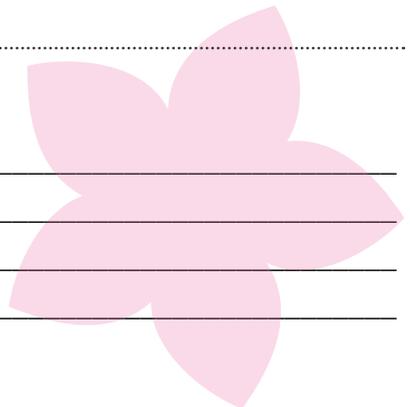
Consultation d'anesthésie :

8^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

9^{ème} mois, consultation de suivi de grossesse :

Préparation à la naissance :

Notes :



Maternité

1, avenue Michel de l'Hospital

02321 Saint-Quentin Cedex

Tél. : 03 23 06 71 05

Fax : 03 23 06 75 74

Réalisation :

Direction de la Gestion des Risques

et de la Communication

Réf. M340 - Micro-édition/Imprimerie - Mai 2022